

Zeitschrift: Schweizerische Geometer-Zeitung = Revue suisse des géomètres
Herausgeber: Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres
Band: 12 (1914)
Heft: 2

Artikel: Des auxiliaires
Autor: Fricker, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183075>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des auxiliaires.

Dans le numéro 10 de notre journal de l'année dernière, j'ai publié quelques considérations en réponse à un article paru dans les „Allgemeinen Vermessungsnachrichten“ et signé Lynkeus ; cet article avait trait à la formation des auxiliaires au service des techniciens. Ces considérations ne paraissent pas avoir été du goût de l'auteur de l'article qui, dans le numéro 49 du 6 décembre 1913 du journal cité plus haut, me consacre une réponse malheureusement plus personnelle qu'objective. Certes une réponse n'était pas pour me déplaire ; mais je m'étonne seulement qu'elle n'ait pas été publiée dans notre journal.

M. Lynkeus explique dans ses développements que l'article en question n'avait d'autre but que d'établir une comparaison avec les organisations professionnelles prussiennes qui s'étaient occupées de la question de la culture des aides ; il n'avait pas l'intention de nous donner des conseils qui n'auraient peut-être pas été suivis. Cette explication pourrait, à la rigueur, me satisfaire, si derrière la signature de Lynkeus se cachait un géomètre allemand qui portât de l'intérêt à notre organisation et fit part à ses collègues de ce qu'il avait vu et entendu chez nous.

Mais, par hasard, j'ai appris que M. Lynkeus et M. Helmking sont une seule et même personne.

C'est donc un géomètre suisse qui a traité la question de la culture des aides destinés à seconder les techniciens et je saisis cette occasion pour le faire savoir, dans la pensée que M. Lynkeus voudra bien développer dans notre journal comment il se représente un géomètre de deuxième classe et pourquoi il demande que ce dernier suive le technicum.

En attendant que mes espérances se réalisent, je veux prendre la peine ici de répondre à quelques reproches que M. Lynkeus m'adresse dans son article. L'un des plus dignes d'être retenu est indiqué à peu près comme suit : M. A. Fricker aurait pu s'épargner sa charge à fond contre les géomètres de seconde classe et il aurait été plus prudent dans ses merveilleuses conceptions sur la division future du travail dans la profession de géomètre, s'il avait connu l'article publié dans le

n° 9 par le président de la société, dans lequel on appuie avec vigueur sur l'importance primordiale de la culture d'un personnel auxiliaire capable et dans lequel on considère cette question comme formant un des objets les plus vitaux que la Société suisse des Géomètres devra examiner à bref délai.

Il est certain que j'avais connaissance des développements sus-rappelés. Pour établir un meilleur enchaînement avec ce qui va suivre, je veux rappeler ces développements pour autant qu'ils se rattachent au sujet qui nous occupe. Ce sont :

Pour tenir compte des reproches qui ont été dirigés contre l'augmentation progressive du coût des mensurations et en se basant sur des raisons d'ordre technique relatives à la division du travail, il y a lieu de vouer une attention spéciale à la question de la culture du personnel auxiliaire et des dessinateurs de plans cadastraux.

Or je ne peux relever aucune contradiction entre ces lignes et le point de vue que j'ai soutenu. Au contraire, si l'on doit accorder une place prépondérante aux reproches concernant l'augmentation du coût des mensurations, nous ne devons pas demander à nos aides qu'ils acquièrent leurs connaissances au technicum, car et jusqu'à un certain point au moins, le salaire que les employés réclament est en raison directe avec le nombre d'années d'école ou d'études.

Abstraction faite que sur ce point, il ne peut être constaté aucune divergence entre mon point de vue et celui du président, je dois encore avouer à M. Lynkeus que je me permettrais d'avoir mon opinion personnelle, même si d'autres pensaient autrement sur la question de la culture des aides.

A un autre endroit M. Lynkeus écrit qu'il n'a pas l'intention ici — dans le journal sus-rappelé — de se disputer avec moi (certainement !) ; la propagation de l'idée qu'il faut étudier cette question des aides suivra certainement en Suisse son chemin, car M. Lynkeus est convaincu qu'il y a chez nous un nombre suffisant d'hommes du métier clairvoyants pour reconnaître la nécessité de l'organisation de tout ce qui a trait à la culture des aides et pour essayer de la résoudre.

Je possède également la même conviction, mais toutefois je ne crois pas que les intéressés considèrent le système des deux classes de géomètres comme le plus approprié.

Pour nous la question est nouvelle, tandis qu'en Allemagne elle a donné lieu depuis de nombreuses années à des discussions répétées et des géomètres de meilleur renom se sont prononcés ouvertement contre le système des deux classes.

Je ne veux rappeler ici pour preuve qu'un travail de Stéppes paru, courant 1911, dans le journal allemand des géomètres et un article paru dans la même publication et signé de deux sociétés wurtembergeoises de géomètres.

En outre parce que j'ai reproduit textuellement dans notre journal l'article paru dans le journal allemand, le rédacteur de ce dernier et M. Lynkeus me font un reproche. J'accepterais sans autre ce reproche si ce n'était pas précisément ces messieurs qui crurent pouvoir s'élever contre ma manière d'agir.

A ma connaissance, ils ont à se faire pardonner des méfaits plus importants vis-à-vis du Journal des Géomètres suisses et au cas où ils ne s'en souviendraient plus, je les prierais de bien vouloir un jour comparer le fascicule de 1907 de notre journal, pages 169-179 et le fascicule de 1910 du journal allemand, pages 581-593.

Après cette mise au point, mon intention serait de terminer, mais je désire encore réclamer l'indulgence du lecteur pour répondre en quelques mots à l'article de M. P. Gerber. Ce collègue propose de confier la charge de la culture des aides aux écoles professionnelles. Ce point de vue est très séduisant et les géomètres ne seraient pas les premiers qui aient employé cette méthode. A Zurich, nous constatons, par exemple, qu'à côté de nombreux cours pour les métiers manuels, il s'en donne aussi pour les commerçants, les employés des postes et télégraphes, les techniciens mécaniciens, électriciens et constructeurs.

Soit durant la journée, soit le soir, les jeunes gens peuvent suivre les leçons de calcul, d'algèbre, de géométrie descriptive, de chimie, de physique, etc.

A côté de ces branches, nous rencontrons des cours de dessin sous toutes ses formes, de calligraphie, et des diverses natures d'écritures. A la fin de chaque année j'examine avec beaucoup de plaisir les travaux que les écoliers exposent et qui me prouvent que l'enseignement est bien choisi.

Comme chez nous, nous constatons dans toutes les grandes villes de Suisse et dans les centres industriels, des institutions qui permettent aux jeunes gens de se perfectionner alors même qu'ils ont quitté l'école. En ce qui concerne les géomètres, il s'agirait simplement de modifier quelque peu les programmes d'études pour obtenir en faveur de nos aides une école qui ne laisserait rien à désirer.

Quelques heures par semaine pendant deux à trois semestres suffiraient certainement pour apprendre ce qui est nécessaire des opérations courantes de la géodésie.

L'enseignement pourrait comprendre par exemple la planimétrie, la stéréométrie, la trigonométrie, l'algèbre, avec quelques notions sur la géométrie pratique et sur la connaissance des instruments usuels, tels que équerre, prisme et niveau¹.

Ces connaissances pourraient s'acquérir en peu de temps et les frais pourraient être fixés de manière à tenir compte du gain de ceux qui suivraient les cours. Outre ces avantages, l'instruction des aides dans les écoles industrielles aurait vis-à-vis de l'instruction dans les technicums la supériorité suivante.

Les écoles professionnelles sont très nombreuses chez nous, tandis qu'il n'existe que quelques technicums. Les premières sont donc plus appropriées que les derniers pour fournir rapidement au géomètre un personnel auxiliaire instruit, abstraction faite de la circonstance qu'à l'avenir les jeunes gens regarderont à deux fois de fréquenter un technicum pour rester toute leur vie géomètres de seconde classe.

Il serait hautement à désirer que notre société, respectivement notre comité, s'occupât au plus vite de cette question, de manière à pouvoir faire auprès des autorités compétentes les démarches nécessaires en vue de créer les cours appropriés dans les écoles industrielles, avant que la pénurie des aides se fit trop sentir.

A. Fricker.

¹ L'école professionnelle de Bâle a déjà suivi cette voie, ainsi que le montre notre numéro de décembre (Réd.).